



PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

N° D'IMPRIMÉ C71318170

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

NATURE DU CONTRÔLE		(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL																															
Contrôle technique périodique		27/05/2026	26062548																															
(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE		(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ																																
Défavorable pour défaillances majeures		<p>Défaillances majeures : 0.4.1.a.2. ÉTAT DE PRÉSENTATION DU VÉHICULE : Etat du véhicule ne permettant pas la vérification des points de contrôle 4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT) : L'orientation d'un feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences AVD 4.5.1.a.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX DE BROUILLARD AVANT ET ARRIÈRE) : Source lumineuse défectueuse ou manquante : visibilité fortement réduite AVD 5.2.3.b.2. PNEUMATIQUES : Pneumatiques de taille différente sur un même essieu ou sur des roues jumelées ou de types différents sur un même essieu AR 5.2.3.d.2. PNEUMATIQUES : Pneumatique gravement endommagé, entaillé ou montage inadapté ARD 7.1.2.a.2. ÉTAT DES CEINTURES DE SÉCURITÉ ET DE LEURS BOUCLES : Ceinture de sécurité obligatoire manquante ou non montée ARD</p> <p>Défaillances mineures : 4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant AVG 5.2.3.h.1. PNEUMATIQUES : Le système de contrôle de la pression des pneumatiques fonctionne mal ou le pneumatique est manifestement sous-gonflé ARD 6.2.13.b.1. AUTRES OUVRANTS : Détérioration AR</p> <p>Etat d'un ou de plusieurs pneumatiques ne permettant pas la vérification des points de contrôle. Faire inspecter le(s) pneumatique(s) concerné(s) (extérieur et intérieur) par un professionnel du pneumatique avant toute tentative de regonflage</p>																																
(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ																																		
26/07/2026																																		
NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE																																		
Contre-visite																																		
IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE																																		
N° D'AGRÈMENT : S033C324																																		
(9) RAISON SOCIALE : SARL AUTO BILAN BANLIEUE SUD																																		
(3) COORDONNÉES : 1 CHEMIN DE LA GRANGE 33650 MARTILLAC Tél : 0556726262																																		
(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR																																		
N° D'AGRÈMENT : 091C0438																																		
SIGNATURE :																																		
IDENTIFICATION DU VÉHICULE																																		
(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1 ^{ère} mise en circulation																																
FL-490-FP (F)	26/10/2020	30/10/2019																																
Marque	Désignation commerciale																																	
VOLKSWAGEN	TRANSPORTER																																	
(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre																																
WV1ZZZ7HZLX003331	N1	CTTE																																
Type/CNIT	Énergie																																	
N10VWGCTV012395	GO																																	
Document(s) présenté(s)																																		
Fiche d'identification du véhicule établie par les services de l'Etat en charge de l'immatriculation des véhicules																																		
(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ		MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES																																
83113		<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th colspan="2">AVANT</th> <th colspan="2">ARRIERE</th> </tr> <tr> <th></th> <th>G</th> <th>D</th> <th>G</th> <th>D</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Émissions à l'échappement</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Opacité des fumées(0.51 m-1)</td> <td>C2:<0.1 m-1</td> <td>C3:<0.1 m-1</td> <td>C4:<0.1 m-1</td> <td>Moyenne:<0.1 m-1</td> </tr> <tr> <td>Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %)</td> <td colspan="2">-1.1 %</td> <td colspan="2">-0.3 %</td> </tr> <tr> <td>Feux de brouillard avant (-3.5 % à -1.0 %)</td> <td colspan="4">-0.8 %</td> </tr> </tbody> </table>				AVANT		ARRIERE			G	D	G	D	Émissions à l'échappement					Opacité des fumées(0.51 m-1)	C2:<0.1 m-1	C3:<0.1 m-1	C4:<0.1 m-1	Moyenne:<0.1 m-1	Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %)	-1.1 %		-0.3 %		Feux de brouillard avant (-3.5 % à -1.0 %)	-0.8 %			
	AVANT		ARRIERE																															
	G	D	G	D																														
Émissions à l'échappement																																		
Opacité des fumées(0.51 m-1)	C2:<0.1 m-1	C3:<0.1 m-1	C4:<0.1 m-1	Moyenne:<0.1 m-1																														
Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %)	-1.1 %		-0.3 %																															
Feux de brouillard avant (-3.5 % à -1.0 %)	-0.8 %																																	
INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE																																		
PROCÈS-VERBAL N° :	DATE :																																	
N° D'AGRÈMENT DU CENTRE :																																		